

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absentes excusées : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
juillet 2024**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 31 juillet 2024

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absentes excusées : Julie FISCHER, Sandrine FOUCHER

Secrétaire : Sandrine PONCET

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 26/06/2024.

1. Délibérations :

a) Le conseil délibère pour la modification des statuts du syndicat SIEA.

Considérant la nécessité de modifier les statuts du SIEA afin de permettre l'intervention du SIEA en tant que prestataire de services dans des domaines plus étendus que ce que permet la rédaction actuelle de l'article 2.7 des statuts, Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification des statuts du SIEA afin de permettre la réalisation de prestations de services au bénéfice des communes membres, de collectivités territoriales, d'établissements publics de coopération intercommunale, de syndicats mixtes et plus généralement de toute personne morale extérieure susceptible de pouvoir bénéficier de l'expertise du SIEA.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

b) Le conseil délibère pour une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Considérant l'intérêt que présente la commune de Belleydoux pour la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo, il est proposé d'approuver la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus et d'autoriser le Maire à signer ladite Convention avec CITEO.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

c) Le conseil délibère pour avis conforme de la cartographie des zones par rapport à la délibération DEL2024-16 et rajout de la parcelle B31

Un courrier de la Direction Départementale des Territoires (DDT) a été reçu sollicitant la commune pour avis conforme sur la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables mentionnées dans la délibération DEL2024-16.

La carte est conforme aux zones définies dans la délibération DEL2024-16 du 2 mai 2024.

Cependant, après vérification de la cartographie des zones, la délibération a oublié de mentionner la parcelle B31 pour la filière énergie éolienne. Il convient donc de rajouter cette parcelle B31 en zone complémentaire dans cette nouvelle délibération DEL2024-21.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demandes d'urbanisme

- Néant

3. Courriers et mails reçus

a) Ecole RPI, bilan comptable

La participation élève pour 2023/2024 s'élève à 1 246,72 € (20 élèves pour Belleydoux)

Soit un coût de 1 246,72 € x 20 = 24 934,40 €

Pour mémoire: 2022/2023 : 20 x 969,75 € = 19 395 € ; 2021/2022 : 18 x 1 015,60 € = 18 280,80 €

Cette hausse est liée à la baisse globale des effectifs du RPI, au retour d'un agent et au complément d'activité d'un autre agent pour l'école.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absentes excusées : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
juillet 2024**

b) Demande de revalorisation salariale de l'employé des services techniques

Les membres du conseil municipal sont favorables à une revalorisation de salaire. Une délibération est cependant nécessaire pour permettre celle-ci, elle sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal en date du 25 septembre.

c) Candidatures pompiers volontaires

Un jeune de la commune a émis le souhait d'intégrer les sapeurs-pompiers volontaires de Belleydoux. Sa demande a été transmise au chef de corps. Deux autres jeunes ont été reçus à l'examen de recrutement.

d) Cahier communal PLUiH

Ce document de travail synthétisant au sein d'un même document l'état des lieux et les enjeux territoriaux qui impacteront le projet de territoire pour la commune a été envoyé par les services HBA.

e) Contrat de vacataire pour abattage de bois – affouage 2024

Chaque année la commune sollicite un bûcheron pour effectuer l'abattage des bois destinés à la livraison des stères à domicile au profit des personnes ayant 70 ans ou plus dans l'année en cours et des femmes seules.

Une délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil en date du 25 septembre pour autoriser Monsieur le Maire à recruter un vacataire pour la durée permettant l'abattage des bois destinés à la livraison des stères à domicile.

Notre bûcheron habituel ne pouvant assurer cette prestation, une solution devra être trouvée sans quoi le principe même de l'affouage devra être débattu.

f) ONF : proposition de coupe exceptionnelle

Le technicien forestier a repéré dans les parcelles 66 et 67 de la forêt communale un peuplement d'épicéas présentant des attaques de scolytes.

Compte tenu du risque majeur d'extension rapide du phénomène, les membres du conseil valident la proposition de l'ONF de procéder à la récolte anticipée de ce peuplement en dérogation aux prévisions du plan de gestion en vigueur.

4. Divers

a) Elections législatives : résultats

Sur les 276 électeurs, le taux de participation s'élève :

- 1^{er} tour : à 75,00 % (207 / 276).

207 votants : 198 suffrages exprimés ; 9 votes « blanc » et 0 vote « nul »

- 2^{ème} tour : à 69,92 % (193 / 276).

193 votants : 169 suffrages exprimés ; 20 votes « blanc » et 4 votes « nul »

b) Panne de la motopompe des pompiers

Un devis a été demandé pour le remplacement de l'amorceur.

Il ne sera validé que si aucune autre pièce n'est à changer pour rendre la motopompe opérationnelle. Un démontage précisera si oui ou non d'autres pièces sont défectueuses.

c) Compte rendu suite passage la France en courant (arrivée 7^{ème} étape demi-étape)

L'arrivée de la demi-étape Poligny-Belleydoux s'est déroulée sous le soleil samedi 20 juillet. Remerciement aux personnes présentes pour accueillir les coureurs.

d) Tour de France féminin : 7^{ème} étape le samedi 17 août 2024

Le tour de France féminin traversera le village (D33) à Belleydoux. Les horaires communiqués sont les suivants :

- Caravane publicitaire : 11h08
- Coureurs : entre 12h33 et 12h46

Un arrêté portant interdiction de stationnement et de circulation des véhicules sur les voies empruntées a été effectué.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absentes excusées : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 31
juillet 2024**

5. Points HBA

a) Station d'épuration :

HBA est actuellement en négociation pour l'achat de la parcelle sur laquelle sera construite la future station. Le dossier technique est en cours de réalisation et définira le début des travaux.

b) Source de fontaine froide :

Lors du conseil communautaire, la déclaration d'utilité publique a été validée afin d'autoriser l'exploitation de la source et permettre des futurs investissements pour améliorer la qualité de l'eau.

c) Restriction d'eau levée

La restriction de l'usage de l'eau prononcée le 22 juillet 2024 est levée.

6. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 25 septembre 2024.

Fin de la séance à 21h15

Fait à Belleydoux, le 08 août 2024

Le Maire, Pascal COURTOIS



Le Maire

M. Pascal COURTOIS

